



BERRADA
LAW FIRM
CABINET D'AVOCATS



Le Cabinet Berrada Law Firm a été fondé par Maître Meriem Berrada, Avocate d'affaires, Avocate au Barreau de Casablanca et diplômée de plusieurs facultés de droit françaises.

Après une licence en droit privé et une maîtrise en Droit des Affaires à la Sorbonne Paris 1, elle a obtenu un LLM en Droit des Affaires des Pays Arabes à la faculté de droit Paris 2 Panthéon Assas.

Enfin, elle a obtenu un M2 spécialité Banque Finance Assurances.

Elle dispose également d'une formation en recouvrement de créances.

Elle a enfin acquis une formation certifiante en médiation et arbitrage national et international.

Elle a exercé au sein de plusieurs cabinets d'avocats notamment étrangers, et dispose d'une réelle compétence dans la pratique du droit des affaires, tant dans le domaine du conseil que dans le domaine du contentieux.

Elle parle couramment le français, l'anglais et l'arabe.

Par ailleurs, elle dispense des formations en Droit pour plusieurs grands groupes. La dernière étant une formation sur les OPCV au bénéfice de BARID-BANK, laquelle était précédée d'une formation en droit du travail pour la RAM.

Le Cabinet Berrada Law Firm est aujourd'hui un cabinet indépendant spécialisé en droit des affaires, offre aux entreprises, privées ou publiques, marocaines ou internationales, ainsi qu'aux personnes physiques, des prestations juridiques de qualité, les accompagnant ainsi dans leurs activités tant marocaines que transfrontalières.

Le cabinet est organisé en deux départements :

- Un département Conseil
- Un département précontentieux / contentieux

Une organisation qui permet au cabinet de fournir aux clients un accompagnement stratégique dans le cadre du conseil ou de défendre leurs intérêts dans le département contentieux.

Les services juridiques proposés par le **Cabinet Berrada Law Firm** sont adaptés aux besoins spécifiques des clients et à l'environnement local.

Dans ce sens le cabinet s'impose une disponibilité, une implication, une rigueur intellectuelle et une réactivité nécessaires à la bonne gestion des dossiers.

Par son expérience instructive **en conseil**, les objectifs du Cabinet s'inscrivent dans l'accompagnement des sociétés durant tout leur vie sociale.

Le Cabinet Berrada Law Firm a développé une expertise reconnue dans plusieurs domaines notamment en :

- Droit des sociétés
- Droit des contrats
- Droit du travail
- Droit de la franchise
- Droit commercial
- Droit de la concurrence
- Droit de la propriété intellectuelle
- Fusions-acquisitions
- Protection des données personnelles
- Accompagnement des start-up et PME

De plus, **le Cabinet Berrada Law Firm** assiste tant les clients individuels que les entreprises dans le cadre de **procédures contentieuses civiles ou commerciales** présentant une complexité juridique ou stratégique particulière, liées aux différents aspects de la vie des affaires.

En droit des sociétés le Cabinet intervient très régulièrement en matière de conflits entre associés, de contentieux liés aux fusions-acquisitions (ruptures de pourparlers, mise en jeu de garanties de passif, exécution de pactes d'actionnaires) ou d'actions en responsabilité contre des dirigeants.

En droit commercial et économique le Cabinet Berrada Law Firm assiste ses clients dans des litiges liés au droit économique notamment en cas de concurrence déloyale ou de rupture de relations commerciales établies. Le cabinet intervient aussi régulièrement dans des litiges en matière de baux commerciaux.

Contentieux des entreprises en difficulté Le Cabinet a une expérience solide du contentieux des procédures collectives, qu'il s'agisse d'actions pour insuffisance d'actifs, d'extensions de procédures collectives ou encore d'actions en responsabilité contre des administrateurs ou des mandataires judiciaires.

En droit bancaire et financier le Cabinet assure l'assistance et la représentation de ses clients, en demande ou en défense, dans l'ensemble des procédures, du classique contentieux du recouvrement à l'action en responsabilité la plus complexe.

En droit du travail le Cabinet représente ses clients devant tous les degrés de juridiction en matière sociale. Nous intervenons aussi bien dans l'intérêt des professionnels (grandes entreprises nationales et internationales et PME/PMI) que des particuliers pour tout litige portant sur la relation de travail.

QUELQUES RÉFÉRENCES :

Le cabinet BERRADA LAW FIRM conseille actuellement le numéro 2 des fabricants de manèges en Chine pour ses opérations d'investissements au Maroc, dans le domaine des parcs d'attraction, et ce, sur l'ensemble du territoire marocain.

Le cabinet BERRADA LAW FIRM conseille également un fond d'investissement féminin dans ses opérations d'acquisitions de parts sociales dans diverses Start up et PME.

Le cabinet BERRADA LAW FIRM est un des avocats conseil du groupe pharmaceutique LAPROPHAN et ce depuis plusieurs années.

Le cabinet BERRADA LAW FIRM a également participé dans les opérations de cession de la pâtisserie LA DURÉE.

Le Cabinet BERRADA LAW FIRM assure actuellement la gestion des dossiers INWI dans la phase contentieuse.

Le Cabinet BERRADA LAW FIRM représente le groupe Palmeraie Développement et assure la gestion de leurs dossiers devant les juridictions.

Le Cabinet BERRADA LAW FIRM a également comme client un grand groupe de Bâtiment et de Travaux Publics, génie civil et tout corps d'états.